

## Conditions relatives à la vérification du lieu de résidence par les DCPS

Chaque année scolaire, les DCPS doivent vérifier le lieu de résidence de chaque élève. Les conditions suivantes offrent une vue d'ensemble des documents nécessaires pour justifier son lieu de résidence pour l'année scolaire 2011-2012.

### Points importants concernant la résidence :

- Seuls les résidents du District de Columbia ont le droit de recevoir un enseignement public gratuit dans le District.
- Les règles actuelles de vérification de la résidence sont conçues pour s'assurer que seuls les élèves qui habitent dans le District puissent fréquenter les écoles publiques du District sans payer de frais de scolarité.

### Procédures :

- Les écoles *ne sont pas* obligées de photocopier les justificatifs de domicile ; toutefois, si le formulaire de résidence est remis en question au cours de la vérification de l'effectif des élèves, les écoles peuvent être obligées d'obtenir et de fournir des photocopies.
- Les personnes qui inscrivent un élève doivent présenter les *documents originaux* comme justificatif de domicile.
- La résidence doit être établie au 5 octobre 2011, ou dans les 10 jours suivant la date d'inscription.
- La vérification annuelle aura lieu au plus tôt le 1<sup>er</sup> avril de l'année scolaire en cours (se termine le 5 octobre 2011).
- Le statut de résidence sera établi au moyen des documents présentés conformément aux critères (1) ou (2) ci-dessous :

### Fournir un seul (1) justificatif de domicile

| L'un des documents suivants suffit à établir la résidence dans le District de Columbia :  |  |
|---|--|
| Documents acceptés pour vérifier la résidence à DC:   | Le document doit mentionner :  |
| 1. Un <b>bulletin de salaire</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Une date d'émission dans les 45 derniers jours ;</li> <li>b. Le nom de la personne inscrivant l'élève ;</li> <li>c. L'adresse du domicile actuelle à DC ; et</li> <li>d. La retenue d'impôt de DC pour l'année d'imposition actuelle.</li> </ul> |
| 2. Justificatif de l' <b>aide financière du Gouvernement de DC</b> , sous l'une des formes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. TANF (Temporary Assistance for Needy Families) : avis de vérification de revenu ou lettre d'approbation de recertification ;</li> <li>b. Medicaid : lettre d'approbation ou lettre de recertification ;</li> <li>c. Lettre d'aide au logement d'un refuge, avec mention du nom et du téléphone, ou lettre de l'Autorité du logement ; ou</li> <li>d. Preuve de reçu d'aide financière d'un autre programme du Gouvernement de DC.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Une date d'émission dans les 12 derniers mois ;</li> <li>b. Le nom de la personne inscrivant l'élève ; et</li> <li>c. L'adresse du domicile actuelle à DC.</li> </ul>  |
| 3. <b>Notification de prestations annuelles au titre du programme Supplemental Security Income</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Une date d'émission dans les 12 derniers mois ;</li> <li>b. Le nom de la personne inscrivant l'élève ; et</li> <li>c. L'adresse du domicile actuelle à DC.</li> </ul>  |

|  |   |
|--|---|
| 4. <b>Formulaire d'exonération d'autorisation d'informations fiscales</b> certifié par le Bureau des impôts et des revenus de DC   | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de la personne inscrivant l'élève ;</li> <li>b. Une preuve de paiement des impôts de DC pour l'année d'imposition précédente ; et</li> <li>c. L'adresse du domicile actuelle à DC.</li> </ul>  |
| 5. <b>Lettre de vérification</b> et Ordres d'hébergement militaire ; ou <b>Déclaration DEERS*</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de l'élève et de la personne inscrivant l'élève ; et</li> <li>b. L'adresse du domicile actuelle à DC.</li> </ul>   |
| 6. Justificatif qu'un enfant est un <b>pupille du District de Columbia</b> , sous la forme d'une <b>ordonnance d'un tribunal</b> . | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de l'élève</li> </ul>  |
| 7. Une <b>lettre d'ambassade</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Une date d'émission postérieure au 1<sup>er</sup> avril de l'année scolaire en cours ;</li> <li>b. Le nom de la personne inscrivant l'élève ;</li> <li>c. Un sceau officiel ; et</li> <li>d. Une déclaration indiquant que la personne inscrivant l'élève et l'élève habitent actuellement dans une propriété d'ambassade à DC, avec l'adresse à DC.</li> </ul> |

Afin de vérifier la résidence à DC, les documents suivants ***ne peuvent pas*** être présentés comme justificatif de paiement de l'impôt sur le revenu du District de Columbia : (1) un formulaire W-2, (2) une déclaration fédérale d'impôt sur le revenu, ou (3) une déclaration d'impôt sur le revenu du District (sauf en cas de certification par le Bureau des impôts et des revenus de DC).

Afin de vérifier la résidence à DC, les documents suivants ***ne peuvent pas*** être présentés comme preuve d'aide financière du Gouvernement de DC : (1) une carte d'identification TANF, (2) une carte d'identification Medicaid, (3) une carte d'identification d'un employeur du District (y compris le Gouvernement de DC), ou (4) une lettre d'un résident du District.

\*Les déclarations DEERS sont obtenues auprès du bureau administratif MPF de base. Si la déclaration DEERS montre les dépendants, mais pas l'adresse actuelle, on peut l'associer à une lettre de vérification de résidence de la succursale du Bureau de gestion des logements.

#### Fournir deux (2) justificatifs de domicile

**Dans l'absence des documents indiqués ci-dessus, deux (2) des documents indiqués ci-dessous suffisent à prouver la résidence dans le District de Columbia. L'adresse et le nom inscrits sur chaque document présenté doivent être identiques.**

| Documents acceptés pour vérifier la résidence à DC:   | Le document doit montrer :   |
|---|--|
| 1. <b>Immatriculation de véhicule à moteur de DC</b> valide   | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de la personne inscrivant l'élève ; et</li> <li>b. L'adresse du domicile actuelle à DC.</li> </ul>  |
| 2. <b>Bail ou contrat de location</b> valide  | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de la personne inscrivant l'élève ;</li> <li>b. L'adresse du domicile actuelle à DC ; <u>et</u></li> <li>c. Un reçu de paiement ou un chèque payé indiquant le paiement de loyer dans les deux (2) derniers mois.</li> </ul>                |
| 3. <b>Permis de conduire de véhicule à moteur de DC</b> valide ou autre identification officielle de non-conducteur | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de la personne inscrivant l'élève ; et</li> <li>b. L'adresse du domicile actuelle à DC.</li> </ul>  |
| 4. <b>Une facture</b> (seules les factures de gaz, d'électricité et d'eau sont acceptables)                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le nom de la personne inscrivant l'élève ;</li> <li>b. L'adresse du domicile actuelle à DC ; <u>et</u></li> <li>c. Un reçu de paiement séparé ou des chèques payés indiquant le paiement de la facture dans les deux (2) derniers mois.</li> </ul> |

Afin de vérifier la résidence à DC, les documents suivants **ne peuvent pas** être présentés à la place d'une immatriculation ou d'un permis de conduire d'un véhicule à moteur de DC : (1) un titre de propriété d'un véhicule, ou (2) une assurance automobile.

Afin de vérifier la résidence à DC, les documents suivants **ne peuvent pas** être présentés à la place d'une facture de services publics : (1) une facture téléphonique ou (2) une facture d'abonnement au câble.

*Seuls les documents indiqués dans le formulaire de vérification de résidence et dans ces directives sont acceptables pour justifier de sa résidence dans le District. Bien qu'un parent ou responsable de l'élève puisse présenter d'autres types de documents, **il ne faut pas les accepter.***